

Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le Compartiment JPMorgan Funds – Highbridge US STEEP Fund, dans lequel vous détenez des actions, sera absorbé par le Compartiment JPMorgan Funds – US Select Equity Plus Fund. **Le motif de la fusion et les trois options qui s'offrent à vous sont exposés ci-après.**

Veuillez prendre connaissance des informations importantes vous étant communiquées ci-dessous. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Daniel Watkins *Pour le Conseil d'administration*

Fusion de compartiments – ordres acceptés jusqu'au 25 septembre 2018 à 14 h 30 (CET)

Motif de la fusion Votre compartiment a enregistré des sorties de capitaux et a vu ses actifs sous gestion passer d'un maximum de 4.465 millions USD à 543 millions USD au 30 juin 2018, et le Conseil pense que ses perspectives de croissance sont limitées. Le Gestionnaire financier n'entend plus proposer cette stratégie.

LA FUSION

Date de la fusion 28 septembre 2018

Date limite de réception des ordres de conversion/rachat 25 septembre 2018 à 14 h 30 (CET)

Votre compartiment JPMorgan Funds – Highbridge US STEEP Fund

Compartiment absorbant (compartiment avec lequel votre compartiment sera fusionné)
JPMorgan Funds – US Select Equity Plus Fund

LA SICAV

Nom JPMorgan Funds

Forme juridique SICAV

Type de fonds OPCVM

Siège social
6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg, Luxembourg

Téléphone +352 34 10 1

Fax +352 2452 9755

Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg)
B 8478

Société de gestion JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

VOS OPTIONS

1 Ne solliciter aucune intervention. Vos actions seront automatiquement échangées contre des actions du compartiment absorbant. Les actions de votre compartiment toujours en votre possession après la date limite seront échangées contre des actions du compartiment absorbant.

2 Demander la conversion de votre investissement dans un autre compartiment. Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite. Veuillez lire attentivement le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de tout compartiment dans lequel vous envisagez de convertir votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus.

3 Demander le rachat de votre investissement. Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

Nous vous invitons à passer ces options en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier. Toutes ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.

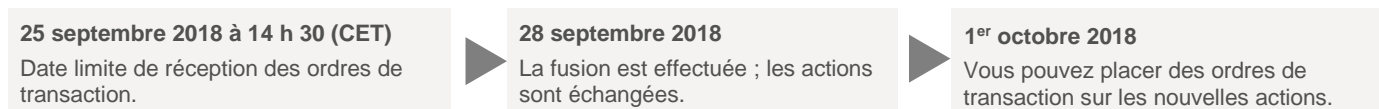
Quelle que soit l'option que vous choisissez, aucune commission de rachat ou de conversion ne vous sera imputée. Un certificat de fusion vous sera envoyé par voie postale dans les 10 jours suivant la date de la fusion.

De plus amples informations, dont le rapport de fusion du réviseur d'entreprises de la SICAV, le DICI, le prospectus et les derniers rapports financiers des deux compartiments, sont disponibles à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu ou auprès du siège social. Une version électronique du présent avis est disponible sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.lu

Calendrier et implications de la fusion

La présente section fournit les informations clés relatives à la fusion. Des informations complémentaires sont disponibles dans la comparaison détaillée des compartiments ci-dessous ainsi que dans les DICI et prospectus respectifs. Par souci de commodité, veuillez trouver ci-joint le DICI relatif au compartiment absorbant.

Dates clés



Lors de la fusion, tous les actifs, passifs et revenus de votre compartiment seront transférés vers le compartiment absorbant, et votre compartiment cessera d'exister.

Toutes les actions restantes au sein de votre compartiment à la date de la fusion sont échangées gratuitement contre des actions de la classe d'actions équivalente du compartiment absorbant. Le ratio d'échange est arrondi à 7 décimales et se fonde sur la valeur liquidative en vigueur ce jour pour les deux compartiments, exceptionnellement arrondie aux fins de la fusion à 6 décimales. Le calcul du ratio d'échange sera validé et documenté dans le rapport de fusion préparé par le réviseur d'entreprises de la société, rapport qui sera disponible sur demande.

La valeur totale des actions que vous détenez dans votre compartiment sera identique à celle des nouvelles actions reçues dans le compartiment absorbant, sous réserve d'arrondis, mais leur nombre pourra être différent.

Votre Compartiment est assorti d'une commission de performance, tel qu'indiqué à la section « Frais », au contraire du compartiment absorbant. Toute commission de performance due au titre de votre compartiment est calculée et provisionnée quotidiennement dans la Valeur liquidative. Cela signifie que vous ne participerez au provisionnement de la commission de performance qu'à partir de la date d'effet de la fusion.

Impact

Principales différences de politique et de processus d'investissement entre votre compartiment et le compartiment absorbant

- Alors que votre compartiment applique un processus de construction de portefeuille STEEP (Statistically Enhanced Equity Portfolio), qui repose sur une approche quantitative pure, le compartiment absorbant utilise un processus d'investissement axé sur la recherche et basé sur l'analyse fondamentale des sociétés.
- Alors que l'exposition de votre compartiment peut être obtenue par le biais d'instruments dérivés, ce qui signifie qu'il peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs dans des liquidités et quasi-liquidités, le compartiment absorbant combine généralement investissements directs et instruments dérivés pour obtenir des positions acheteuses de l'ordre de 130% et vendeuses de l'ordre de 30% sans accroître l'exposition nette globale au marché.

Avantages potentiels

- Les deux compartiments partagent le même univers d'investissement (sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique) et, dès lors que le Gestionnaire financier a décidé de ne plus exécuter la stratégie de votre compartiment, la fusion vous offre la possibilité de conserver une exposition au marché des actions américaines.
- La fusion vous permettra d'investir dans un compartiment plus grand, dont les actifs devraient enregistrer une croissance plus forte à l'avenir, avec un potentiel d'économies d'échelle entraînant une diminution des frais administratifs et d'exploitation.
- Le compartiment absorbant est soumis à une Commission annuelle de gestion et de conseil identique ou inférieure à celle de votre compartiment, et aucune commission de performance supplémentaire n'est prélevée au niveau de ses classes d'actions.

Inconvénients potentiels

- Les dépenses ponctuelles associées aux coûts de transaction seront supportées par votre compartiment.
- A la date de la fusion et au cours des deux jours ouvrables précédents, vous ne pourrez pas souscrire, convertir ou demander le rachat des actions de votre compartiment.

Autres remarques

- Votre compartiment ne supportera aucuns frais légaux, de conseil ou administratif

supplémentaires au titre de la fusion.

- Alors que les deux compartiments calculent leur exposition globale via la méthode de la Valeur en Risque relative, votre compartiment possède un niveau de levier attendu de 25%, le compartiment absorbant possède un niveau de levier attendu de 75%.
- Le portefeuille de votre compartiment est différent de celui du compartiment absorbant, de sorte qu'un certain rééquilibrage des actifs sera nécessaire en amont de la fusion et tout ou partie des actifs de votre compartiment pourront être détenus sous forme de liquidités pendant une courte durée en préparation de la fusion. Votre compartiment pourra dès lors afficher une exposition moindre aux marchés, avec à la clé un impact positif ou négatif sur la performance. Il est prévu que ce rééquilibrage du portefeuille débutera au plus tôt 10 jours ouvrables avant la date de la fusion.
- Les données de performance de votre compartiment et du compartiment absorbant figurent dans le DICI ou la fiche signalétique correspondante, disponible dans la bibliothèque de documents à l'adresse jpmorganassetmanagement.lu.

Comparaison des compartiments

Ce tableau compare les informations relatives à votre compartiment et au compartiment absorbant, telles que figurant dans le prospectus. Sauf mention contraire, les termes de ce tableau ont la signification qui leur est donnée dans le prospectus correspondant.

- **Les informations figurant dans une colonne** concernent uniquement le compartiment dont le nom est repris en haut de cette colonne.
- **Les informations qui s'étalent sur les deux colonnes** concernent les deux compartiments.

JPMorgan Funds – Highbridge US STEEP

JPMorgan Funds – US Select Equity Plus Fund

Investissements et risques		
Objectif d'investissement	Offrir une croissance du capital sur le long terme en s'exposant essentiellement à des sociétés américaines en ayant recours aux instruments financiers dérivés le cas échéant.	Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant dans des sociétés américaines, en direct ou par le biais d'instruments financiers dérivés.
Politique d'investissement	<p>Le Compartiment investira ses actifs essentiellement en actions, liquidités, quasi-liquidités et instruments de courte échéance, y compris, notamment, des titres émis par des Etats et des sociétés, ainsi que des dépôts à terme.</p> <p>Le Compartiment s'exposera, directement ou par le biais d'instruments financiers dérivés, aux actions de sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Au minimum 67% des actifs du Compartiment seront investis en actions.</p>	<p>Le Compartiment investira au moins 67% de ses actifs (hors liquidités et quasi-liquidités), directement ou par le biais d'instruments financiers dérivés, dans des actions de sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.</p>
	<p>Le Compartiment appliquera le processus STEEP (Statistically Enhanced Equity Portfolio), qui adopte une approche quantitative pure, à partir de modèles exclusifs mis au point par le Gestionnaire financier ; ce processus permet d'identifier les transactions rentables, de mesurer et de surveiller le risque du portefeuille et d'envoyer des ordres aux marchés électroniques tout au long d'une journée de Bourse.</p> <p>Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Ces instruments pourront notamment prendre la forme de futures, d'options, de contrats financiers avec paiement d'un différentiel (CFD), de contrats à terme (forwards) sur instruments financiers et</p>	<p>Afin de dynamiser son rendement, le Compartiment applique une stratégie dite « 130/30 » dans le cadre de laquelle il achète des titres considérés comme sous-évalués ou attrayants et vend à découvert des titres jugés surévalués ou moins attractifs en utilisant, le cas échéant, des instruments financiers dérivés.</p> <p>Le Compartiment détiendra normalement des positions acheteuses représentant environ 130% de son actif net et des positions vendeuses (sous la forme d'instruments financiers dérivés) représentant environ 30% de son actif net. Ces proportions pourront néanmoins varier en fonction des conditions de marché.</p> <p>Le Compartiment obéit à un processus d'investissement basé sur l'analyse fondamentale</p>

Le Compartiment peut également investir dans des sociétés canadiennes.

d'options sur ces contrats, de swaps de gré à gré, ainsi que d'autres instruments dérivés à revenu fixe, de change et de crédit.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des positions vendeuses par le biais d'instruments financiers dérivés.

des sociétés et de leurs résultats et flux de trésorerie futurs par une équipe d'analystes sectoriels chevronnés.

Le Compartiment aura recours à des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Ceux-ci pourront notamment prendre la forme de futures, d'options, de contrats financiers avec paiement d'un différentiel (CFD), de contrats à terme (forwards) sur instruments financiers et d'options sur ces contrats, de titres liés à des événements de crédit (credit-linked instruments), d'emprunts hypothécaires de type TBA (to-be-announced) et de « swaps » sous seing privé, ainsi que d'autres instruments dérivés à revenu fixe, de change et de crédit.

Le Gestionnaire financier cherche à évaluer l'impact des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (y compris les politiques comptables et fiscales, la divulgation et la communication aux investisseurs, les droits des actionnaires et les politiques de rémunération) sur les flux de trésorerie de nombreuses sociétés dans lesquelles il est susceptible d'investir afin d'identifier les émetteurs qui, à ses yeux, seront pénalisés par ces facteurs par rapport aux autres émetteurs. Ces analyses ne sont pas décisives et il se peut que le Compartiment achète et conserve des titres de ces émetteurs.

Des titres de créance, liquidités et quasi-liquidités pourront être détenus à titre accessoire.

Le Compartiment pourra également investir dans des OPCVM et autres OPC, y compris des fonds monétaires.

La devise de référence du Compartiment est l'USD, mais ses actifs peuvent être libellés dans d'autres devises et l'exposition aux devises peut être couverte.

L'ensemble des investissements susmentionnés seront effectués dans le respect des limites stipulées à l'Annexe II « Restrictions et pouvoirs d'investissement ».

Profil de risque

- Si le Compartiment s'expose aux actions par le biais d'instruments financiers dérivés, il est possible qu'il ne bénéficie pas des rendements produits par ses investissements en liquidités, quasi-liquidités et instruments de courte échéance, ces derniers servant essentiellement de sûretés dans le cadre d'instruments financiers dérivés (principalement des « swaps »).
- Le processus d'investissement cherche à exploiter les inefficiences du marché. Ces inefficiences étant modestes, les prévisions de rendements sur les transactions individuelles sont en général peu importantes. Le processus d'investissement se fonde par conséquent sur la bonne exécution d'un grand nombre de transactions portant sur un éventail très large d'actions.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.
- Les cours des actions peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché.
- Le marché sur lequel le Compartiment concentre tous ses investissements peut être soumis à des risques politiques et économiques spécifiques, ce qui peut le rendre plus volatil qu'un fonds plus largement diversifié.
- Les cours des instruments financiers dérivés peuvent être volatils. Ceci est dû au fait qu'une faible variation du cours de l'actif sous-jacent peut entraîner une variation nettement plus marquée du cours de l'instrument financier dérivé correspondant. Par conséquent,
- Rien ne dit que l'utilisation de positions acheteuses et vendeuses permettra effectivement de dynamiser le rendement.
- La perte potentielle liée à une position vendeuse sur un titre peut être illimitée dès lors qu'il n'existe aucun plafond à la hausse potentielle de son cours. La vente de titres à découvert peut être sujette à une évolution du cadre réglementaire défavorable à l'investisseur.

l'investissement dans ce type d'instruments peut se solder, pour le Compartiment, par une perte supérieure au montant investi.

- Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la performance de votre investissement. La couverture du risque de change visant, le cas échéant, à minimiser les effets des mouvements de devises peut ne pas donner les résultats escomptés.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe IV « Facteurs de risque ».

Devise de base

USD.

Catégorie de rendement et de risque

JPM Highbridge US STEEP A (perf) (acc) – EUR : 6
 JPM Highbridge US STEEP A (perf) (dist) – EUR : 6
 JPM Highbridge US STEEP C (perf) (acc) – EUR : 6

JPM US Select Equity Plus A (acc) – EUR : 6

Pour toutes les autres classes : 5

Note : le risque est mesuré sur une échelle de 7 points, où la Catégorie 1 indique un risque plus faible (mais pas l'absence de risque) et un potentiel de rendement inférieur et la Catégorie 7 indique un risque plus élevé et un potentiel de rendement supérieur.

Frais

Commission de souscription

A (perf) : 5,00%
 C (perf) : Zéro
 D (perf) : 5,00%
 I (perf) : Zéro
 I2 (perf) : Zéro
 Néant
 T (perf) : 3,00%*
 X (perf) : Zéro

A : 5,00%
 C : Zéro
 D : 5,00%
 I : Zéro
 I2 : Zéro
 P : 5,00%
 T : 3,00%*
 Néant

X : Zéro

Commission de rachat

A (perf) : 0,50%
 C (perf) : Zéro
 D (perf) : 0,50%
 I (perf) : Zéro
 I2 (perf) : Zéro
 Néant
 T (perf) : Zéro
 X (perf) : Zéro

A : 0,50%
 C : Zéro
 D : 0,50%
 I : Zéro
 I2 : Zéro
 P : 1,00%
 T : Zéro
 Néant

X : Zéro

Commission annuelle de gestion et de conseil

A (perf) : 1,50%
 C (perf) : 0,80%
 D (perf) : 1,50%
 I (perf) : 0,80%
 I2 (perf) : 0,60%
 Néant
 T (perf) : 1,50%
 X (perf) : Zéro

A : 1,50%
 C : 0,65%
 D : 1,50%
 I : 0,65%
 I2 : 0,55%
 P : 0,80% max
 T : 1,50%
 Néant

X : Zéro

Commission de distribution

A (perf) : Zéro
 C (perf) : Zéro
 D (perf) : 0,75%
 I (perf) : Zéro
 I2 (perf) : Zéro
 Néant
 T (perf) : 0,75%
 X (perf) : Zéro

A : Zéro
 C : Zéro
 D : 0,75%
 I : Zéro
 I2 : Zéro
 P : Zéro
 T : 0,75%
 Néant

X : Zéro

Frais administratifs et d'exploitation (max)

A (perf) : 0,30%
 C (perf) : 0,20%
 D (perf) : 0,30%
 I (perf) : 0,16%
 I2 (perf) : 0,16%
 Néant

A : 0,30%
 C : 0,20%
 D : 0,30%
 I : 0,16%
 I2 : 0,16%
 P : 0,20%

T (perf) : 0,30%
X (perf) : 0,15%

T : 0,30%
Néant

X : 0,15%

Commission de performance

Toutes les classes (perf) : 20,00%

Toutes les classes : néant

* Les frais d'entrée de la Classe d'Actions T seront prélevés sous la forme d'une commission de rachat différée conditionnelle si les actions sont rachetées au cours des trois premières années

Structure

Clôture de l'exercice social

30 juin

Société d'investissement

JPMorgan Funds

Gestionnaire financier

Highbridge Capital Management LLC

JPMorgan Investment Management Inc.

Date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Troisième mercredi de novembre à 15 h 00
ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, le jour ouvrable suivant.

ETAPES SUIVANTES

Echange de vos actions en actions du compartiment absorbant : aucune action n'est requise. Toutes les actions que vous détenez dans votre compartiment à la date de la fusion seront automatiquement échangées.

Conversion ou rachat de tout ou partie de vos actions : envoyez vos ordres de transaction selon les modalités habituelles, ou faites-les directement parvenir au siège social (coordonnées en page 1).

Veillez noter que, même lors des périodes au cours desquelles les commissions de conversion et de rachat ne sont pas facturées, toutes les autres conditions et restrictions relatives à la conversion et au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, restent d'application.

Pour plus d'informations : vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit des modalités de fusion communes provisoires, du rapport de fusion du réviseur d'entreprises, du prospectus, des derniers rapports financiers et du DICI en envoyant une demande par e-mail à l'adresse requests@jpmorganfundssicav.com ou par lettre postale au siège social (coordonnées en page 1).

Dates clés

25 septembre 2018 à 14 h 30 (CET) Date limite de réception des ordres de transaction.

28 septembre 2018
La fusion est effectuée ; les actions sont échangées.

1^{er} octobre 2018
Vous pouvez placer des ordres de transaction sur les nouvelles actions.

Owners of T shares: *The redemption and switch charge and contingent deferred sales charge ("CDSC") that may be applicable will be waived. If you are invested in a T share class and decide to switch into a T share class of another sub-fund, the remaining CDSC will be carried forward to the new T share class.*

Détenteurs d'actions de classe T : *La commission de rachat et de conversion et la commission de rachat différée conditionnelle (« CRDC ») éventuellement applicables ne seront pas facturées. Si vous avez investi dans des actions de classe T et décidez de les convertir en actions de classe T d'un autre compartiment, la CRDC résiduelle sera transférée sur la nouvelle classe d'actions T.*

Veillez noter que des exemplaires de la dernière version en vigueur du Prospectus sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du correspondant centralisateur, BNP Paribas Securities Services et du commercialisateur en France, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. Succursale de Paris. Vous pouvez également consulter la dernière version du Prospectus sur notre site Internet: www.jpmorganassetmanagement.com.